
M.E.S., Numéro 123, Juillet – Septembre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 30 juin 2022



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, juillet - septembre 2022

L'EMPLOI DU TEMPS DANS LA MECANIQUE DES JEUX DE POUVOIR ENTRE CONJOINTS AU MINISTERE CHRETIEN DU COMBAT SPIRITUEL

par

Romain ZIMANGO NGAMA

*Professeur, Faculté des Sciences Sociales,
Université de Kinshasa*

Résumé

Dans la sphère domestique, l'emploi du temps traduit à certains égards le rapport de pouvoir tel qu'il est distribué entre les conjoints. Le présent texte se veut situer le temps dans l'étude de l'emploi du temps et comprendre ses implications sur la construction des rapports de pouvoir au sein des couples engagés au Ministère du Combat spirituel.

Avec la dynamique des Eglises de réveil dont est issu le Combat spirituel, le temps consacré aux activités culturelles notamment à la recherche des biens du salut, bien que non rémunéré directement, du moins non comptabilisé par le système capitaliste, est perçu par les adeptes, s'il est bien utilisé, comme source d'enrichissement. Captée par les acteurs des organisations conjugales, avec l'entrée du MCCS comme arbitre dans la relation, cette dynamique justifie les enjeux autour desquels la répartition des tâches et du temps et modifie la distribution des enjeux et du pouvoir.

Abstract

In the domestic sphere, the use of time reflects in some respects the power relationship as it is distributed between spouses. This text aims to situate time in the study of the timetable and to understand its implications on the construction of power relations within couples engaged in the Ministry of Spiritual Warfare.

With the dynamics of the Revival Churches from which the Spiritual Combat originated, the time devoted to worship activities, in particular the search for the goods of salvation, although not directly remunerated, at least not counted by the capitalist system, is perceived by the followers, if used well, as a source of enrichment. Captured by the actors of conjugal organizations, with the entry of the MCCS as an arbiter in the relationship, this dynamic justifies the issues around which the distribution of tasks and time and modifies the distribution of issues and power.

Mots-clés : *Emploi du temps, rapport de pouvoir, Combat spirituel, dynamique, organisation domestique.*

INTRODUCTION

Les études portant sur l'emploi du temps en général et sur l'emploi comparé du temps des hommes et des femmes se développent régulièrement ; ce qui permet d'évaluer dans le temps comment évolue la conception du rôle des hommes et des femmes dans la sphère familiale¹. Les différents résultats de l'enquête emploi du temps de l'INSEE publiés en France par la revue *Economie et statistique*², montrent une évolution de la participation de la femme au marché du travail en même temps qu'une

¹ Michel Glaude, « L'égalité entre les hommes et les femmes, entre avancées et résistances », dans *Economie et statistique*, 398-399, 2006, pp. 3-10.

² *Economie et statistique*, n° 398-399 ; 478-480 et sq

évolution de la structure socioprofessionnelle. Ces différentes évolutions ne s'écartent pas pourtant de la conception traditionnelle des rôles assignés aux uns et aux autres pour ne pas parler des tâches marquées sexuellement.

Les acteurs de l'organisation domestique en se constituant en couple, s'attendent à la coopération de l'un et l'autre pour atteindre des objectifs déterminés, qu'ils soient explicites ou non. Les rôles et tâches sont coordonnés en fonction des jeux relativement stables et structurés. Chacun adopte une conduite qu'il croit conforme à ses intérêts, tente d'utiliser au mieux ses ressources. La constitution en couple obéit à des règles explicites tirées des lois du pays comme des principes et préceptes tirés de l'idéologie religieuse à laquelle soit l'un, soit les deux ont adhéré.

Dans la négociation du rapport de pouvoir par les conjoints dans les différents couples kinois, il est à noter que ces derniers sont principalement attentifs aux observations leur faites par les leaders religieux. Ils veillent sur leur environnement aussi bien interne qu'externe afin de maîtriser les tiers susceptibles de perturber leurs jeux relativement stabilisés.

Le présent texte analyse, à partir des entretiens, l'usage que font de leurs temps les conjoints membres du Ministère Chrétien du Combat Spirituel³, qui marque les enjeux du rapport de pouvoir au sein des couples. Il s'agit de répondre à quelques préoccupations notamment celle de situer le temps consacré aux activités culturelles dans l'emploi du temps ; celle de comprendre les implications de l'engagement temporel dans la construction des rôles et des positions au sein des couples engagés.

Prenant appui sur Michel Crozier et Ehrard Fridberg⁴, nous entendons le couple comme un ensemble complexe de jeux entrecroisés et interdépendants à travers lesquels les conjoints, pourvus d'atouts souvent très différents, cherchent à maximiser leurs gains, en respectant les règles du jeu non écrites que le milieu leur impose, en tirant partie systématiquement de tous les avantages et en cherchant à minimiser ceux des autres.

I. EMPLOI DU TEMPS EN PRATIQUE

L'organisation domestique du fait de la hiérarchie sur laquelle elle est bâtie, recourt à la division sexuelle des tâches. Il s'agit à ce niveau de *répartir le travail non pas en fonction des nécessités de la production mais en fonction du statut familial des individus*⁵. Ce qui a conduit les féministes à penser à l'exploitation du temps de la femme, lequel n'est pas mesuré et ne connaît aucune limitation à son emploi.

Dans plusieurs études sur les activités de la femme et de l'homme, il a été noté que la femme est plus occupée que l'homme et que ce dernier s'occupe peu des tâches domestiques. Marie-Agnès Barrère-Maurisson et Sabine Rivier ont réparti les activités humaines en cinq temps⁶ : le temps de travail (professionnel), le temps parental, le temps domestique, le temps personnel et le temps physiologique. Pour ces auteurs :

- *Le temps de travail professionnel*, au sens large, comprend trois éléments : le temps d'exercice ou de recherche d'un emploi, le temps de formation et d'études, le temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail ou de formation. Il est donc plus large que le strict décompte des heures passées au travail ou en formation.

³ Dans la suite du texte, nous utilisons Ministère, le Combat ou MCCA pour désigner le Ministère Chrétien du Combat Spirituel.

⁴ Michel CROZIER, Ehrard FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.

⁵ B. BAWIN-LEGROS, *Sociologie de la Famille. Le lien familial sous questions*, Paris-Bruxelles, De Boeck & Larcier (Coll. Ouvertures sociologiques), 1996, p. 136.

⁶ M.-A. BARRERE-MAURISSON & S. RIVIER, « Le partage des temps pour les hommes et les femmes : ou comment conjuguer travail rémunéré, non rémunéré et non-travail », dans *Premières Synthèses*, mars 2001, n° 11.1, p. 3.

- Le *temps parental* : il regroupe toutes les activités effectuées par les parents avec ou pour les enfants :
 - le *temps parental domestique*, consiste à s'occuper des enfants, les habiller, leur faire la toilette, leur faire prendre les repas ;
 - le *temps parental « taxi »*, pour les conduire à l'école ou les accompagner à des activités extrascolaires ;
 - le *temps parental scolaire*, consacré à les aider à faire leurs devoirs ;
 - le *temps de sociabilité parentale*, c'est-à-dire le temps passé à jouer ou sortir avec eux, ainsi que le temps consacré aux adolescents (parler, regarder ensemble une émission de télévision, etc.).
- Le *temps domestique* comprend les activités habituelles du type : préparer les repas, dresser et débarrasser la table, faire la vaisselle, les courses, la lessive, repasser et ranger le linge, nettoyer et ranger la maison, jardiner, bricoler, réparer, entretenir.
- Le *temps personnel* est un temps libre, consacré à des activités de repos ou de loisir : ne rien faire de spécial, regarder la télévision, lire, écouter de la musique, recevoir des amis, sortir (sport, cinéma, promenades, etc.), s'adonner à des activités bénévoles ou associatives.
- Le *temps physiologique* comprend outre le sommeil, le temps consacré à la toilette et aux repas.

Ces différentes activités sont regroupées par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes dans trois catégories de travail que sont :

- le *travail rémunéré* : il s'agit de prendre tout ce qui est fait dans le cadre professionnel, c'est-à-dire le temps de travail au sens strict, le temps de trajet, le temps de formation ou d'études et le temps de recherche d'emploi ;
- le *travail non rémunéré* : sont rangées ici, les activités liées à trois temps parentaux (parental domestique, « taxi » et scolaire) et le temps domestique ;
- et le *non-travail* : se retrouvent dans cette dernière catégorie le temps parental de sociabilité, le temps personnel et le temps physiologique⁷.

Les différentes querelles autour de l'exploitation du temps de la femme, même si elles concernent en grande partie le travail rémunéré (travail professionnel), se focalisent sur la quantification du temps en fonction des activités auxquelles il est consacré et quelque peu sur les rythmes ou la pratique plus ou moins intensive des différentes activités⁸. Comme le note l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, « Les hommes consacrent plus de temps au travail rémunéré et disposent davantage de temps de loisirs, alors que les femmes passent plus de temps aux tâches familiales. Cela confirme une fois de plus que l'emploi du temps des femmes et des hommes reste largement dominé par les stéréotypes sexuels en matière de répartition des rôles et des tâches⁹ ».

Dans l'utilisation du temps au Ministère du combat spirituel, un volume très important est réservé aux activités culturelles. Tous les membres sont incités à s'engager au combat, à croire, ce qui signifie à occuper des responsabilités. Ce qui sous-entend de consacrer un temps considérable à et pour le compte de son Eglise. Cela s'entend de deux manières différentes : d'une part s' enrôler en prenant activement part aux activités

⁷ INSTITUT POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES, Genre et emploi du temps Différences et évolution dans l'emploi du temps des femmes et des hommes belges (2005, 1999 et 1966), Bruxelles, 2009.

⁸ Alain Degenne, Marie-Odile Lebeaux & Catherine Marry, « Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie », dans Economie et Statistique n° 352-353, 2002, pp. 81-99.

⁹ Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, op. cit., p. 94.

avec des responsabilités ; de l'autre, demeurer en état de prière permanent à cause de la lutte engagée contre Satan.

Du point de vue de la pratique, il y a lieu de relever le temps consacré aux activités culturelles : la participation à différentes rencontres dans le cadre de son Église, les dévotions privées (c'est-à-dire en dehors du cadre des Assemblées). Ces activités culturelles avec toutes les activités connexes prennent une part non négligeable dans l'emploi du temps des membres des Eglises de réveil : on se réveille en prière, on termine la journée en prière.

Avec la dynamique des Eglises de réveil telle qu'elles ont envahi toute la personne humaine, une part importante du temps est consacrée aux activités culturelles. Celles-ci se prêtent difficilement à une catégorisation rigoureuse : elles rentrent dans le travail rémunéré, dans le travail non rémunéré et dans le non travail suivant la position des différents acteurs impliqués. Bien que non rémunéré directement pour la masse des fidèles de ces Eglises, du moins non comptabilisé par le système capitaliste, ce temps est perçu par les adeptes, s'il est bien utilisé, comme source de salut, d'enrichissement matériel et de gratification.

Aussi, cette dynamique captée par les acteurs des organisations conjugales justifie les enjeux autour desquels elles se construisent tel que la répartition des tâches et l'emploi du temps accorde l'avantage d'orienter l'action collective à l'avantage de l'un ou de l'autre membre.

II. OCCUPATION EN DEHORS DU FOYER ET AUTONOMISATION DE L'EPOUSE

Tout en étant inférieur à celui des hommes, le taux d'alphabétisation de la femme au Congo est en progression. Elle permet à la femme de participer à la production pour l'économie domestique ou à intégrer toute structure de production. La carrière de la femme est ainsi à considérer en fonction de celle de l'homme. Hier, quand l'homme était pleinement employé et pourvoyeur principal du couple, la femme était cantonnée aux tâches domestiques. Avec l'amenuisement salarial, la perte massive d'emplois connue par les hommes et la progression du secteur informel, la femme est sortie du foyer pour devenir pourvoyeuse complémentaire si pas principale.

Du fait que les hommes ont de moins en moins d'occupations qui leur permettent de jouer leur rôle instrumental, comme le note Bushabu, l'entrée de la femme sur le marché du travail (hors du foyer) tend à limiter l'autorité masculine qui perd, petit à petit, de son caractère opérationnel d'efficacité et d'influence effective¹⁰. Il leur faudra alors combiner, équilibrer et délimiter les deux sphères : la sphère domestique ou privée et la sphère professionnelle ou publique. L'investissement des femmes dans d'autres espaces que ceux familiaux se trouve ainsi renforcé par l'augmentation du niveau de scolarisation et avec l'apparition du secteur informel. Celui-ci occupe un nombre accru des femmes qui devaient s'occuper de leurs foyers pour le soin des enfants ou pour les tâches ménagères.

Le Ministère Chrétien du Combat Spirituel se montre attentif à la promotion de tout l'homme. La formation et l'emploi constituent, pour lui, des outils majeurs d'autonomisation, particulièrement celle de la femme. De même que leurs maris, les femmes sont priées de ne pas abuser de leurs occupations hors du foyer. Que l'exercice

¹⁰ R. Bushabu Piema Kwete, « La dynamique de la configuration des rapports au sein de la famille urbaine congolaise », dans *40 ans d'indépendance. Mythes ou réalités ? Questions sociales*, Tome II, Lubumbashi, Presses universitaires de Lubumbashi, 2004 (II^{ème} Trimestre).

de la profession ne soit pas un prétexte pour négliger ses responsabilités au niveau conjugal.

Dans presque tous les couples rencontrés, la femme est occupée. Soit qu'elle dispose d'une petite unité de production informelle, soit qu'elle est employée dans le secteur public ou privé formel. Ceci est une conséquence de la situation socioéconomique du pays dominée par l'informel qui impose que les femmes, dans le contexte *kinois*, se lancent dans des activités économiques, fussent-elles informelles, pour subvenir aux besoins du foyer, du moins pour soutenir le revenu du principal pourvoyeur.

Dans le sens à les autonomiser, le ministère encourage les femmes à exercer un métier non seulement pour aider leurs foyers mais aussi pour se prendre en charge et se valoriser à l'égard de leurs conjoints. L'ouverture professionnelle accordée aux femmes implique une adéquation aux exigences familiales : disponibilité, soins aux enfants et au mari, gestion du quotidien...

Cependant, en ce qui concerne les trajectoires, comme le souligne Nicole-Drancourt, la carrière d'un conjoint est associée à la trajectoire mineure de l'autre¹¹. En prenant l'exemple de Mama Esther que nous rapporte J. Ndaya, la trajectoire de l'épouse a entraîné une trajectoire mineure du mari. Celui-ci a été contraint d'abandonner son emploi à la poste pour se contenter des apports de son épouse. Il joue le second rôle de représentation. Comme nous l'explique F. Singly¹², prenant l'exemple des épouses de préfets en France, il y a désengagement relatif du mari de la sphère du travail professionnel pour permettre le sur-engagement de son épouse dans le « travail de Dieu ». Il s'agit de sa contribution directe à la vie professionnelle de son épouse. Même si en apparence le mari se trouve valorisé, nous pouvons penser qu'il est dominé vis-à-vis de sa femme mais dominant vis-à-vis des autres combattants qui reconnaissent en lui le mari de leur bergère. Sans participer directement à la production des revenus du couple, certains membres en revendiquent la gestion (du moins la participation à la), prétendant que c'est au travers leurs ascèses, leur dévotion que l'autre conjoint aurait gagné un revenu, ou aurait trouvé un emploi avec un revenu substantiel.

En prenant occasionnellement en charge certaines tâches domestiques marquées sexuellement, l'homme cherche à conquérir à sa cause aussi bien sa femme en lui exprimant son amour mais aussi à convaincre les leaders du ministère que son comportement devient irréprochable et peut servir de témoignage, d'encouragement et pourquoi pas à ouvrir les portes d'une promotion, une cooptation parmi les missionnaires, dans le staff, etc. Ainsi, il est d'abord question de combattre certaines perceptions qui trouvent qu'un homme qui prend en charge des tâches domestiques féminines devient le valet de son épouse. Ce qui est rendu possible par le fait de se soumettre à l'autorité divine et par la perception d'une fusion des deux identités.

III. GESTION DU BUDGET ET JEUX DE POUVOIR

L'économie familiale montre que le budget du ménage est financé par le salaire de l'homme. Les ressources financières du couple proviennent essentiellement de son travail rémunéré. Là-dessus, il faut distinguer le revenu de l'emploi principal du revenu du ou des emplois secondaires. Un flou cependant persiste chez les Congolais quant à dire lequel des emplois occupés est principal ou non. Généralement, est considéré ou présenté comme emploi principal, celui qui est occupé en premier lieu, celui qui est

¹¹ C. NICOLE-DRANCOURT, « Stratégies professionnelles et organisation des familles », dans *Revue française de sociologie*, 1989, 30-1, p. 62.

¹² F. de SINGLY et K. CHALAND, « Avoir le "second rôle" dans une équipe conjugale. Le cas des femmes de préfet et de sous-préfet », dans *Revue française de sociologie*, 2002, 43-1, pp. 127-158.

formel même si la personne n'y investit pas assez en temps ou même s'il procure peu de revenu en rapport aux autres emplois.

Le revenu de la femme est souvent considéré comme un revenu accessoire et est géré par elle-même indépendamment du budget principal. De même que pour les occupations considérées du mari, les occupations des femmes congolaises, souvent investies dans le secteur informel, rapportent autant si pas plus que le revenu du secteur formel de leurs maris. Mais elles les tiennent pour secondaire et misent sur le revenu de l'homme pour la gestion de leur budget. Là se pose alors la question de la perception du revenu de l'homme.

IV. LA CONSTRUCTION DES RAPPORTS CONJUGAUX

L'investissement temporel des membres du Combat spirituel : la fréquence des réunions ainsi que la participation aux classes de formation et autres enseignements exposent les fidèles à des influences involontaires qui re-orientent leurs représentations des relations. Les fidèles sont appelés à re-lire autrement les événements et à percevoir autrement les objets (personnes ou choses). Ces représentations, qui deviennent, d'une certaine manière anticipée aux futurs événements ou attentes, formatent leurs comportements de sorte que même leurs formateurs ne reconnaissent pas avoir demandé à leurs fidèles d'agir de telle ou telle façon.

Le langage qu'ils utilisent (celui du combat) marque les coordonnées de leurs vies en société, en famille et les remplit d'objets chargés de sens¹³. Ils désignent certaines choses tantôt de totem, de lien de sorcellerie etc., tantôt considèrent des situations comme des combats qui leur sont menés et contre lesquels ils doivent se lever.

Il se crée des catégories, des types : acolytes, partisans de telle armée ou de telle autre. Ainsi, toute « ... la réalité sociale de la vie quotidienne est (...) appréhendée dans un continuum de typifications, qui deviennent progressivement anonymes à partir du moment où elles sont extraites du « ici et maintenant » de la situation de face à face.¹⁴ Cet anonymat fait que sont rangés dans le combat sans distinctions membres de famille, de l'Église, de la société etc. tantôt d'un côté tantôt d'un autre. Aussi, tout comportement est-il interprété sur base de la grille fournie par les enseignements reçus.

Les types construits, les représentations et les comportements des autres sont lus et interprétés sur base de cette construction. Ce qui oriente les comportements des combattants à l'égard des choses et événements familiaux (mariage, divorce, procréation...). Les rapports conjugaux sont lus et interprétés en fonction des catégories de perception constituées pour encourager la participation de la femme au niveau de prise de décision et d'exécution des tâches ménagères.

Dans l'exercice de l'autorité maritale, certains fidèles trouvent que c'est le mari qui a une vue large, prospective en qui la femme est appelée à se confier. Ainsi, il peut concentrer entre ses mains les pouvoirs relevant de la décision. Ce point de vue est discuté par d'autres. Avec la parole accordée à la femme, par la lecture de la Bible, différentes formations pour son autonomisation, il lui est reconnu le discernement qui manquerait aux hommes, des révélations divines plus poussées.

De la sorte, le pouvoir de décider qui revenait au mari se trouve partagé, et même, puisque les décisions doivent être placées dans la prière, la femme utilisant ses stratégies se les approprient en se servant de visions, prophéties... de même en ce qui concerne la gestion des ressources vives du couple, il est exigé la transparence (ne plus cacher l'argent dans les chaussettes, dans les toilettes, mais le remettre à la femme) pour

¹³ Au sujet du langage, lire P. BERGER & T. LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006 (1966).

¹⁴ *IBIDEM*, p. 88.

que la femme puisse avoir accès à la parole. C'est elle qui gère au quotidien ces ressources. Ayant connaissance du revenu de son mari, elle planifie à l'avance les besoins de sorte qu'une fois sollicitée pour émettre un point de vue sur la gestion, ce soit son point de vue qui passe et non celui de son mari. La femme dotée de l'expertise de la Bible et des visions, de l'expertise de gestion de ces ressources vives, exerce un pouvoir sur le couple.

CONCLUSION : Emploi de temps dans le jeu du pouvoir conjugal

La part du temps qui est employé aux activités culturelles produit plusieurs types de biens notamment les biens du salut englobant jusqu'aux ressources vives des adeptes. L'investissement en temps d'activités culturelles des acteurs, surtout féminins, au combat tend à convertir leurs conjoints et leur accorde la maîtrise des enjeux. L'importance numérique des femmes dans les Églises de réveil où elles s'expriment pleinement traduit leur tendance à s'affranchir de l'autorité masculine représentée par la figure du prêtre.

La mise en œuvre de certaines stratégies dont l'investissement dans les activités culturelles concourt au jeu du pouvoir conjugal qui se trouve être ainsi le ressort de toute action organisée. Dans les organisations domestiques, les enjeux sont variables ainsi que les stratégies pour remporter.

L'entrée d'un tiers dans la relation modifie la distribution des enjeux et du pouvoir. Celui-ci agira soit en arbitre, soit en médiateur (intervenant désintéressé), soit en exploiteur cynique des possibilités que lui offre sa position. Avec l'implication d'un tiers, il s'opère inévitablement un nouvel équilibre des rapports de pouvoir, soit dans le sens de renforcer la position de l'un sur l'autre, soit dans le sens de réduire ou d'inverser celui-ci au profit de l'autre.

Le Ministère Chrétien du Combat Spirituel dans le rapport entre conjoints nous paraît être un arbitre qui joue un rôle non de moindre dans la gestion des rapports de pouvoir. Sa présence et son action sont susceptibles de modifier les rapports de forces en modifiant les perceptions des positions des uns et des autres face aux ressources dont ils disposent dans leurs jeux.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRERE-MAURISSON M.-A., Rivier S., « Le partage des temps pour les hommes et les femmes : ou comment conjuguer travail rémunéré, non rémunéré et non-travail », dans *Premières Synthèses*, mars 2001, n° 11.1, p. 3.
- BAWIN-LEGROS B., *Sociologie de la Famille. Le lien familial sous questions*, Paris-Bruxelles, De Boeck & Larcier (Coll. Ouvertures sociologiques), 1996, p. 136.
- BERGER P. & LUCKMANN T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006 (1966).
- BUSHABU PIEMA KWETE Raphael, « La dynamique de la configuration des rapports au sein de la famille urbaine congolaise », dans *40 ans d'indépendance. Mythes ou réalités ? Questions sociales*, Tome II, Lubumbashi, Presses universitaires de Lubumbashi, 2004 (II^{ème} Trimestre).
- CROZIER Michel & FRIEDBERG Ehrard, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.
- DE SINGLY François et CHALAND K., « Avoir le "second rôle" dans une équipe conjugale. Le cas des femmes de préfet et de sous-préfet », dans *Revue française de sociologie*, 2002, 43-1, pp. 127-158.
- ECONOMIE ET STATISTIQUE, n° 398-399 ; 478-480 et sq
- GLAUDE M., « L'égalité entre les hommes et les femmes, entre avancées et résistances », dans *Economie et statistique*, 398-399, 2006, pp. 3-10.
- INSTITUT POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES, *Genre et emploi du temps Différences et évolution dans l'emploi du temps des femmes et des hommes belges (2005, 1999 et 1966)*, Bruxelles, 2009.

- NICOLE-DRANCOURT C., « Stratégies professionnelles et organisation des familles », dans *Revue française de sociologie*, 1989, 30-1, p. 62.
- VOLERY Ingrid, « Les partages financiers au sein des couples : principes de justice et rapports de genre », dans *Politiques sociales et familiales*, n° 105, septembre 2011, p. 73-84.
- WEBER MAX, *L'éthique protestante et l'esprit du CAPITALISME (1904-1905)*.